

Plus de 12 tonnes de déchets électriques collectés en 2010

Depuis Octobre 2010, les déchèteries de la Communauté de Communes Arroux Mesvrin (C.C.A.M) à Marmagne et Toulon-sur-Aroux acceptent les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D.E.E.E) en partenariat avec la société Eco-Systèmes. Cette entreprise à but non lucratif a été créée par 35 producteurs et distributeurs d'appareils électriques et électroniques. Les habitants de la C.C.A.M ont pu profiter de ce service et ont déposé en déchèterie 12,5 tonnes de D.E.E.E en 2010, soit plus de 1005 appareils électroniques et électriques usagés, équivalent à 1,8 kg par habitant et par an. Ces déchets sont ensuite acheminés vers des sites de traitement pour y être dépollués, puis recyclés. Leur traitement permet d'obtenir des matières premières secondaires (ferraille, métaux non ferreux, plasti-



Les D.E.E.E. ne doivent plus être jetés à la poubelle. Tous les appareils alimentés sur secteur, pile ou batterie sont recueillis dans les déchèteries de la C.C.A.M.

que, verre...) essentielles pour économiser les ressources de notre planète. Ainsi, ces 12,5 tonnes de matières recyclées pourront être réutilisées. Par ailleurs, ce recyclage a permis d'éviter l'émission de 7,056 tonnes de CO2 par rapport à la production de métaux à partir de la matière vierge.

Eco-systèmes, en 2010, sur l'ensemble de ses 9 005 points de collecte a traité 311

000 tonnes d'équipements électriques et électroniques, soit 6,5 kg par habitant et par an. Ce résultat correspond à une augmentation de 12% par rapport à l'année précédente. En moyenne, ces anciens appareils ont été recyclés à hauteur de 82% sous forme de nouvelles matières premières. Pour en savoir plus : www.eco-systemes.fr